



Compte rendu de l'Assemblée Générale extraordinaire et de l'assemblée générale annuelle du 8 février 2018

A St Jory au restaurant « Chez Mauriès »

Malgré la neige et les rocade et autoroutes fermées, les collègues sont arrivés petit à petit pour notre réunion. C'est aussi le moment des « retrouvailles » entre retraités et actifs ou entre personnes éloignées compte tenu de leur affectation.

Après le traditionnel accueil avec boisson chaude et gâteaux, puis les inscriptions au repas, et le décompte des pouvoirs, pour les votes l'assemblée générale extraordinaire a pu débuter à 10 h 30.

Tout d'abord, la Présidente remercie, au nom de tout le Comité Directeur de l'ASCE, les personnes présentes pour leur fidélité, malgré les difficultés de circulation pour arriver à St Jory.

En tout 61 personnes présentes (49 votants et 17 pouvoirs)
60 personnes inscrites pour le repas

Assemblée générale extraordinaire, convoquée pour la modification des statuts de l'ASCE NSO 31.

Après vérification du quorum qui doit être de 46 membres présents ou représentés (¼ des adhérents), sur 185 adhérents en 2017, la Présidente donne les motifs de cette modification. En effet, la FNASCE étant maintenant reconnue d'Utilité Publique, cela entraîne quelques ajustements pour les associations locales.

La présidente donne lecture des nouveaux statuts, élaborés suivant les statuts types, présentés et approuvés par la FNASCE et précise au fur et à mesure les modifications. A savoir :

- La définition du quorum : 10 % des adhérents pour l'assemblée générale ordinaire, et 2 pouvoirs par personne présente ; 20 % pour une AG extraordinaire et 2 pouvoirs par personne.
- Le choix du plus jeune en cas d'égalité de vote pour l'élection au comité directeur et au bureau

Il n'y a aucune question concernant les nouveaux statuts.
Ils sont **votés à l'unanimité**.

Assemblée générale ordinaire :

Ordre du jour

La Présidente donne les indications sur le déroulement de l'assemblée générale, puis débute la réunion par le rapport moral.

1 - Rapport moral de la Présidente :

Elle rappelle que notre ASCE a fêté ses 20 ans en 2017 tout en restant dans le même esprit que l'amicale des canaux dont elle est la transformation et la suite.

Elle en profite pour renouveler ses remerciements à tous les membres de l'amicale et à ceux du comité directeur de l'ASCE qui se sont succédés.

Elle indique : que toutes les activités tant dans le domaine sportif, culturel ou d'entraide se sont bien déroulées en 2017.

Elle rappelle encore que plusieurs membres du comité directeur actuel sont retraités ou vont l'être bientôt mais pas inactifs ! Elle en profite pour confirmer ce qui était annoncé : son départ à la retraite la conduit à laisser son poste de Présidente, mais pas son activité au sein de l'association.

Place aux jeunes et bonne chance pour continuer, avec l'aide des plus anciens bien entendu.

Elle termine son rapport moral par une pensée pour tous les adhérents souffrant de maladie ou qui traversent une épreuve actuellement, et un hommage à nos collègues et amis disparus lors de l'année écoulée.

Elle indique aussi que grâce aux économies réalisées durant ces dernières années, l'association projette toujours d'acheter un mobil-home pour varier les lieux de vacances. Des recherches ont été menées en 2017 et vont continuer en ce début d'année.

Pas de questions, **rapport voté à l'unanimité.**

2 - Rapport d'activités 2017

Geneviève Dalbin et Michèle Pechberty commentent le diaporama qui accompagne la lecture du rapport, A cet effet la présidente rappelle aux organisateurs et même aux participants aux activités locales, régionales ou nationales, de bien vouloir lui faire parvenir des photos pour cette présentation en AG. C'est souvent plus « parlant » que les discours !

Pas de question, **rapport voté à l'unanimité.** Bravo à la secrétaire !

3 - Rapport financier

Monique Mazeau présente les chiffres, que chacun peut retrouver dans le dossier de l'AG.

Rapport du commissaire aux comptes :

Hélène Mandement donne lecture du contrôle qu'elle a effectué dans le cadre de son mandat.

Elle propose donc à l'assemblée de donner quitus au comité pour sa gestion durant l'exercice 2017.

Il n'y a aucune question. Le rapport financier est **voté à l'unanimité.** Bravo à la trésorière !

4 - Projet de budget 2018

Geneviève donne lecture du projet de budget préparé en fonction des dépenses et revenus de l'année 2017 et donne quelques explications sur les aides de VNF

Pas de question – **Voté à l'unanimité**

5 - Projet d'activités 2018

Présenté par Serge IZQUIERDO. Certaines activités ont déjà eu lieu en ce début d'année.

D'autres, prévues prochainement sont en cours de préparation ou déjà publiées par Morgane MONNIER sur le site internet de la FNASCE pour notre association locale.

Le programme de l'année est susceptible de modifications en fonction des disponibilités des organisateurs pressentis, mais aussi des modalités d'organisation.

Pas de question. **Approuvé à l'unanimité.**

Serge propose une ovation à notre Présidente pour son dynamisme, sa disponibilité et son engagement pour ces 20 années à l'ASCE : ce qui est fait avec beaucoup d'enthousiasme !

6 - Cotisations 2019

Le Comité Directeur propose à l'assemblée de maintenir les cotisations 2019 au même prix que celles de 2018, Les cotisations 2019 sont soumises à l'assemblée générale 2018 afin que les adhérents puissent payer avant le 1^{er} janvier 2019 pour pouvoir demander les unités d'accueil à partir du 1^{er} janvier. (il faut être à jour de la cotisation de l'année pour postuler sur les UA)

Donc Geneviève propose les montants ainsi définis :

14 € pour les actifs NSO

12 € pour les retraités

18 € pour les ex DDE

21 € pour les extérieurs

Il n'y a pas de question : **propositions approuvées à l'unanimité**

7 - Elections des membres du comité directeur

Geneviève explique qu'il y a 6 postes à pourvoir et que les six membres sortants se représentent :

Cécile CAMBON, Geneviève DALBIN, Roselyne DALIGAULT, Florence GERVAISE, Serge IZQUIERDO, Christian MORETTO.

Les 6 candidats sont élus à l'unanimité pour 3 ans.

8 - Questions diverses

Il n'y a pas d'autre questions.

La Présidente clôture l'assemblée générale, souhaite une très bonne année 2018 à tous les participants et leur propose de se rendre au restaurant pour l'apéritif et le repas. Nous nous sommes retrouvés 60 autour de plusieurs tables et avons apprécié le menu proposé.

Après ce moment de convivialité, il est temps de se dire au revoir et pour chacun de rejoindre son domicile avec moins de problèmes sur la route que pour venir.